



Les éditions Prairies Ordinaires publient « courageusement » un ouvrage complexe sur le rôle de la France dans le procès de Nuremberg. Ce livre, écrit par Antonin Tisseron, est une adaptation de sa thèse de doctorat sur la France et la justice internationale au travers de ce procès fondateur.

Cet ouvrage, remarquablement documenté, est une contribution fondamentale à l'histoire contemporaine. En effet, aussi surprenant que cela puisse paraître, plus de 60 ans après les faits, l'historiographie française n'avait jamais rien produit de complet sur cette question. Certes le procès de Nuremberg a fait l'objet de très nombreuses études, mais jamais jusqu'à présent un véritable travail d'historien n'avait été effectué sur le rôle joué par la France avant, pendant et après le procès. Nous n'en avons que des bribes au travers des mémoires de certains participants, mais dans certains cas l'objectif des auteurs était avant tout de se mettre en scène tout en discréditant les autres acteurs français. Edgar Faure en est probablement le meilleur exemple...

Tout au long de plus de 350 pages, Antonin Tisseron, à partir de l'étude d'une très importante documentation faite des archives gouvernementales françaises et internationales, des mémoires des participants et de la presse, analyse minutieusement ce que fut le rôle réel de la France dans la mise en place de cette juridiction internationale puis son fonctionnement. Il

révèle ainsi que jusqu'à présent nous vivions sur des idées reçues, parfois fausses. Ainsi, montre-t-il la contribution essentielle de René Cassin dans le cheminement de l'idée de créer une juridiction internationale pour juger des crimes commis par les pays de l'Axe et singulièrement les nazis dans les pays occupés et aussi en Allemagne, idée que ne partageait par Churchill, ni même Roosevelt d'ailleurs. Pour le *Bulldog*, il fallait exécuter purement et simplement les dirigeants nazis, sans procès quand Cassin – qui se bat pour les droits de l'homme et l'adoption d'une déclaration universelle – pense qu'il est impossible d'ouvrir une nouvelle époque de respect des valeurs qui viennent d'être bafouées, comme jamais, sans respecter les principes élémentaires d'un droit à un procès public. Mais cet ouvrage est aussi sans complaisance et ne passe pas sous silence les faiblesses de la délégation française à Nuremberg.

S'il est impossible ici de résumer cet ouvrage tant il est riche et dense, disons qu'il s'agit d'une contribution sans égal à cette partie de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, jusqu'à présent restée dans l'ombre.

**Francisco Rubio**

Directeur juridique

de Médecins du monde

Professeur à

Webster University Genève